



# Master 1

## Expertise Economique (EE)

### Parcours Econométrie et Economie de la Santé

Formation Initiale / Formation Continue

#### ■ Objectifs

Le Master Expertise Economique vise à donner les outils nécessaires à l'analyse économique et à l'évaluation des stratégies et projets publics et privés, y compris en vue de la formation et la recherche. Il s'agit d'une formation en deux ans débouchant sur trois Masters 2 du Département d'Economie : MASERATI (Méthodes Appliquées de la Statistique et de l'Econométrie pour la

Recherche, l'Analyse et le Traitement de l'Information) et Economie de la Santé, ainsi que sur le Master 2 R2EA (Recherche et Etudes en Economie Appliquée). Les titulaires du M1 EE peuvent candidater à toutes les spécialités de M2, y compris celles qui relèvent de la mention BMF.

#### ■ Les parcours du Master 1 EE

La première année du Master Expertise Economique comprend deux parcours, Econométrie et Economie de la Santé, qui sont assez largement mutualisés (cours communs) et se caractérisent tous deux par une forte dimension quantitative. Le parcours «Econométrie» permet d'acquérir la maîtrise des outils statistiques et économétriques nécessaires en économie appliquée. Il conduit au Master 2 MASERATI ainsi qu'au Master 2 R2EA. A la fin de la première année, les étudiants peuvent

aborder l'ensemble des domaines d'applications de l'Econométrie, que ce soit dans la finance, la santé, le domaine social (marché du travail), le marketing, etc... Le Parcours «Economie de la Santé» prépare spécifiquement à l'expertise économique du secteur de la santé en développant des compétences fortes en techniques quantitatives. Il conduit au Master 2 Economie de la Santé, qui est à la fois professionnel ou de recherche.

#### ■ Une pédagogie alliant des approfondissements théoriques et des applications économétriques

La première partie des enseignements vise à approfondir les connaissances des élèves sur des thèmes généraux en économie (économie publique, économie industrielle, équilibre général, économie de l'incertitude, etc...). La seconde partie des enseignements porte sur des sujets plus spécialisés, aussi bien théoriques

qu'appliqués (modélisation et politique économique, économie du travail, économie de la santé, économétrie, informatique). Notons que le Master 1 EE ne doit pas être conçu comme une «quatrième année» suivant la Licence, mais qu'il n'a de sens que comme une préparation aux diverses spécialités de Master 2.

#### ■ Des débouchés comme chargé d'étude ou consultant junior dans de nombreuses activités

Les diplômés de ce Master doivent pouvoir exercer des métiers à responsabilité. La mention Expertise économique conduit aux métiers suivants, de préférence à l'issue de la deuxième année de formation :

- chargé d'études dans l'administration économique mais aussi les services d'études des grandes entreprises, des banques et institutions financières;
- consultant junior et assistant chef de projet, dans les sociétés de conseil et d'études spécialisées dans les programmes internationaux d'assistance technique et économique;
- chargé d'études, cadre et expert auprès de l'administration centrale et locale du système de santé des agences ou institutions sanitaires, de l'industrie pharmaceutique, des assurances privées...

## ■ Organisation des études

Dans le parcours Econométrie, la formation comprend 490 h de cours ou TD. Elle est organisée en deux semestres, de 287 h et 203 h respectivement. Dans le parcours Economie de la Santé, les volumes horaires correspondants sont de 281 h et 152 h, la différence s'expliquant par le fait que les élèves du parcours Economie de la Santé doivent obligatoirement effectuer un stage de 2 à 4 mois au second semestre.

Dans les deux semestres, les enseignements se partagent en deux modules :  
Enseignements fondamentaux d'une part et enseignements spécialisés d'autre part.

Le bloc des enseignements fondamentaux, qui représente 188 h au semestre 1 et 107 h au semestre 2 est le même pour les deux parcours.  
La seule différence est que l'option Economie de la Santé est obligatoire dans le parcours Santé.

Certains enseignements spécialisés sont aussi communs aux deux parcours :

- séries temporelles, logiciel SAS, Econométrie 3 et la confection d'un projet personnel ;
- d'autres sont spécifiques au parcours Econométrie :
  - économétrie de la finance, informatique ;

Dans le parcours Santé, ces matières sont remplacées par Economie spatiale et la réalisation d'un stage obligatoire de 2 à 4 mois dans le secteur de la Santé.

ECTS

Parcours Econométrie :

PREMIER SEMESTRE

U.E.1 : Enseignements fondamentaux

ECUE 1 : Economie industrielle (51h) - 5 ECTS

ECUE 2 : Econométrie 2 (45h) - 5 ECTS

ECUE 3 : Economie publique et de la réglementation (36h) ou Economie de la santé 2 (36h) - 3 ECTS

ECUE 4 : Economie de l'incertitude (36h) ou Equilibre général (36h) - 3 ECTS

ECUE 5 : Anglais (20h) - 3 ECTS

U.E.2 : Enseignements spécialisés

ECUE 1 : Séries temporelles (45h) - 5 ECTS

ECUE 2 : Logiciel SAS (24h) - 3 ECTS

ECUE 3 : Informatique (30h) - 3 ECTS

SECOND SEMESTRE

U.E.1 : Enseignements fondamentaux

ECUE 1 : Modélisation et politique économique (51h) - 6 ECTS

ECUE 2 : Economie du travail (36h) - 5 ECTS

ECUE 3 : Anglais (20h) - 3 ECTS

U.E.2 : Enseignements spécialisés

ECUE 1 : Econométrie de la finance 1(51h) - 6 ECTS

ECUE 2 : Econométrie 3 (45h) - 5 ECTS

ECUE 3 : Projet personnel 5 ECTS

Parcours Economie de la santé :

PREMIER SEMESTRE

U.E.1 : Enseignements fondamentaux

ECUE 1 : Economie industrielle (51h) - 5 ECTS

ECUE 2 : Econométrie 2 (45h) - 5 ECTS

ECUE 3 : Economie de la santé 2 (36h) - 3 ECTS

ECUE 4 : Economie de l'incertitude (36h) ou Equilibre général (36h) - 3 ECTS

ECUE 5 : Anglais (20h) - 3 ECTS

U.E.2 : Enseignements spécialisés

ECUE 1 : Séries temporelles (45h) - 5 ECTS

ECUE 2 : Logiciel SAS (24h) - 3 ECTS

ECUE 3 : Economie spatiale (24h) - 3 ECTS

SECOND SEMESTRE

U.E.1 Enseignements fondamentaux

ECUE 1 : Modélisation et politique économique (51h) - 6 ECTS

ECUE 2 : Economie du travail (36h) - 5 ECTS

ECUE 3 : Anglais (20h) - 3 ECTS

U.E.2 : Enseignements spécialisés

ECUE 1 : Stage obligatoire (3 mois) - 6 ECTS

ECUE 2 : Econométrie 3 (45h) - 5 ECTS

ECUE 3 : Projet personnel - 5 ECTS

## ■ Candidature et processus de sélection

Le Master 1 Expertise Economique - parcours Econométrie ou Economie de la Santé - est ouvert aux étudiants titulaires d'une licence (L3) en économie ou en économie-gestion. Un seul redoublement du Master 1 est autorisé. Une orientation active des étudiants est organisée par le Département d'Economie pour aider les diplômés de L3 à choisir leur parcours.

Contacts

Site : <http://fseg.u-pec.fr>

Responsable : M. Duchêne - [duchene@u-pec.fr](mailto:duchene@u-pec.fr)

Secrétariat : [master1.eco@u-pec.fr](mailto:master1.eco@u-pec.fr) - 01 41 78 46 20